



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE.
CANTON DE PONTOISE.
TELEPHONE : 01 34 42 10 05
FAX : 01 34 42 14 91
E.MAIL : contact@boissy-laillerie.fr

MAIRIE DE BOISSY L'AILLERIE. 95650

NOTE DE SYNTHÈSE BREVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

COMMUNE DE BOISSY L'AILLERIE

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur (le Maire).
Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité pour l'exercice budgétaire de l'année N -1.
Il permet de contrôler la gestion financière de la commune et de comparer, notamment, les dépenses et recettes effectuées par rapport à celles qui étaient prévues au budget primitif.
Suivant l'article L 2121-14 du CGCT, pendant le débat sur le compte administratif, la présidence du conseil est assurée par un autre membre élu par le conseil et le maire doit se retirer au moment du vote.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

	Nature	Prévu 2023	Réalisé
DEPENSES	- Charge à caractère général	788 653.47	638 114.91
	- Charge de personnel	734 300.00	731 435.77
	- Atténuation de produit	46 000.00	41 783.00
	- Autres charges de gestion courante	315 900.00	263 894.43
	- Opération d'ordre		308.00
	- Charges financières	35 000.00	35 704.60
	- Charges exceptionnelles	6 000.00	
	- Titres annulés		0.00
	- Dotations provisions	1 000.00	200.00
	- Virement section de fonctionnement	250 000.00	
	TOTAL	2 176 853.47	1 711 440.71
RECETTES	- Atténuation de charge	10 100.00	2633.73
	- Produit des services	151 200.00	164 041.65
	- Impôts et taxes	689 541.00	695 359.05
	- Dotation et participation	100 848.00	147 882.58
	- Autres produits de gestion	138 100.00	152 231.47
	- Fiscalité	868 896.00	829 184.98
	- Excédent de fonctionnement 2022 reporté	218 168.47	218 168.47
	TOTAL	2 176 853.47	2 209 501.93
	Excédent		498 061.22



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE.
CANTON DE PONTOISE.
TELEPHONE : 01 34 42 10 05
FAX : 01 34 42 14 91
E.MAIL : contact@boissy-laillerie.fr

MAIRIE DE BOISSY L'AILLERIE. 95650

L'excédent de fonctionnement est donc de : 498 061.22 euros dont 250 000 euros à affecter à l'investissement tel que prévu au budget

L'affectation de ce résultat, après approbation du conseil municipal :

248 061.22 euros affectés aux recettes de fonctionnement du budget primitif 2024.

250 000.00 euros affectés en recette d'investissement du budget 2024.

SECTION INVESTISSEMENT :

	Nature	Prévu 2023	Réalisé
DEPENSES	- Immobilisations corporelles	5 000.00	39 602.64
	- Immobilisations incorporelles		2 400.00
	- Dotation	3 000.00	0.00
	- Opérations d'équipements	1 865.141.53	940 687.62
	- Remboursement emprunts	120 000.00	122 101.70
	- Dépenses imprévues	0.00	
	- Opération patrimoniale		8 027.74
	- Solde négatif d'exécution reporté	205 864.47	205 864.47
		Total avant restes à réaliser	
	Restes à réaliser		48 500.00
	TOTAL avec restes à réaliser	2 199 006.00	1 367 184.17
RECETTES	- Subventions d'équipements	776 798.00	363 820.61
	- Immobilisation corporelle		230.21
	- Emprunt	797 800.00	600 000.00
	- Dotation (TVA) et taxe aménagement	156 000.00	145 454.60
	- Excédent de fonctionnement	210 000.00	210 000.00
	- Virement section investissement	250 000.00	0.00
	- Amortissement	308.00	308.00
	- Opération patrimoniale et d'ordre	8 100.00	8 027.74
	-cautionnement		1 885.00
		TOTAL avant restes à réaliser	
	-restes a réaliser		69 318.00
	TOTAL avec restes à réaliser	2 199 006.00	1 399 044.16

Le résultat d'investissement 2024 est donc de : 11 041.99 €

L'affectation de ce résultat, après l'approbation par le conseil municipal :

11 041.99 euros en report de recette d'investissement du budget 2024



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE.
CANTON DE PONTOISE.
TELEPHONE : 01 34 42 10 05
FAX : 01 34 42 14 91
E.MAIL : contact@boissy-laillerie.fr

MAIRIE DE BOISSY L'AILLERIE. 95650

**BUDGET ANNEXE EAU
COMPTE ADMINISTRATIF**

SECTION EXPLOITATION :

	Nature	Prévu 2023	Réalisé
DEPENSES	- Charge à caractère général	83 943.80	0.00
	- Charge financière	1 000.00	0.00
	- Dépenses imprévues	5 000.00	0.00
	- Virement à la section d'investissement	75 000.00	0.00
	- Transfert entre section (amortissement)	31 514.56	26 744.76
	TOTAL	196 458.36	26 744.16
RECETTES	- Taxe/eau	35 000.00	41 993.36
	- Transfert entre section	19 610.72	19 610.72
	- Excédent reporté	141 847.64	141 847.64
	TOTAL	196 458.36	203 451.72

Le résultat d'exploitation est donc de : 176 706.96 €

L'affectation de ce résultat après approbation par le conseil municipal :

176 706.96 euros en recette d'exploitation 2024, excédent reporté compte 002

SECTION INVESTISSEMENT :

	Nature	Prévu 2023	Réalisé
DEPENSES	- Immobilisation	260 405.66	6 296.40
	- Emprunt remboursement	1 000.00	0.00
	- Opération d'ordre entre section	19 610.72	19 610.72
		281 016.38	25 907.12
RECETTES	- Dotation (TVA)	19 000.00	19 007.16
	- Virement section exploitation	75 000.00	0.00
	- Opération d'ordre	31 514.56	26 744.76
	- Solde d'exécution reporté	155 501.82	155 501.82
		281 016.38	201 253.74

Le résultat de la section d'investissement est donc de : 175 346.62 €

L'affectation de ce résultat après approbation par le conseil municipal :

175 346.62 euros excédent d'investissement reporté compte 001.

Le Maire : M. GUIARD